

<b>Commune de Sainte-Reine</b> <b>Département de Savoie</b>		<b>DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL</b>  <b>N° 2023-30</b>	
<b>Nombre de Conseillers</b>		<b>L'an deux mille vingt-trois le 10 mai</b>	
En exercice : 11		Le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Reine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur FERRARI Philippe, Maire.	
Présents : 8		Date de convocation du Conseil Municipal : le 02 mai 2023	
Votants : 8		<b>Présents</b> : Mesdames, Messieurs,	
Votes pour : 8		FERRARI Philippe, VIBERT Annie, PRAVERT Mikaël, RIVOLLET Yves, PERIER Marine, SAMSON Aurélie, GACHET Stéphanie, MICHEL Véronique	
Votes contre : 0		<b>Absents excusés</b> : MATKOVIC-PELLERIN Jessica, PERRIER Mathieu, LEXTRAIT Emmanuel	
Abstention : 0		<b>Secrétaire de séance</b> : VIBERT Annie	
Préfecture		Envoyé en préfecture le 11/05/2023 Reçu en préfecture le 11/05/2023 Publié le ID : 073-217302777-20230510-DELIB202330-DE	

**Objet : Embauche d'un adjoint administratif contractuel pour le remplacement de l'agent en poste**

Suite à la mise en congé maternité de l'adjoint administratif actuel, titulaire à temps non complet à raison de 15 h hebdomadaires, il y a lieu de remplacer cet agent par un adjoint administratif contractuel, qui serait recruté en CDD sur la base de l'article L332-13 du code général de la fonction publique, pour une durée de 10 heures hebdomadaire allant jusqu'au retour de l'agent titulaire du poste, et rémunéré sur la base du minimum de traitement des agents publics.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

Vu le code général de la fonction publique, notamment l'article L332-13,

- Décide de procéder au recrutement d'un adjoint administratif contractuel
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatif à cette embauche.

*Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.*

*Et ont signé au registre les membres présents.*

*Sainte-Reine le 10 mai 2023*

Le Maire  
Philippe FERRARI

